



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5482^e séance

Jeudi 6 juillet 2006, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. de la Sablière	(France)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Mayoral
	Chine	M. Li Kexin
	Congo	M. Ikouebe
	Danemark	M. Christensen
	États-Unis d'Amérique	M. Bolton
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	Ghana	Nana Effah-Apenteng
	Grèce	M ^{me} Papadopoulou
	Japon	M. Kitaoka
	Pérou	M. Gallardo
	Qatar	M. Al-Nasser
	République-Unie de Tanzanie	M. Manongi
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	M. Johnston
	Slovaquie	M. Mlynár

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Rapport de la mission du Conseil de sécurité sur le processus électoral en République démocratique du Congo (S/2006/434)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 5.

Remerciements au Président sortant

Le Président : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois de juillet, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à notre collègue M^{me} Ellen Margrethe Løj, Représentante permanente du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière dont elle a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de juin 2006. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadrice Løj pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel elle a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Rapport de la mission du Conseil de sécurité sur le processus électoral en République démocratique du Congo (S/2006/434)

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de la Belgique, de la Finlande et de la République démocratique du Congo des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer à l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer à l'examen de la question, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Cools (Belgique), M^{me} Lintonen (Finlande) et M. Ileka (République démocratique du Congo) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2006/434, qui contient le rapport de la mission du

Conseil de sécurité sur le processus électoral en République démocratique du Congo, qui s'est déroulé du 10 au 12 juin 2006.

Je vais maintenant prendre la parole en ma qualité de chef de la mission du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo.

Je voudrais d'abord exprimer à nouveau les remerciements de nos collègues qui ont participé à cette mission aux autorités de la République démocratique du Congo pour l'accueil qu'elles ont réservé à la mission du Conseil de sécurité qui s'est rendue à Kinshasa du 10 au 12 juin.

J'ai déjà rendu compte de manière détaillée de notre mission. Je reprendrai aujourd'hui l'essentiel des indications que j'ai communiquées aux membres du Conseil en m'appuyant également sur le rapport de notre mission, qui a été publié depuis.

Nous avons retenu de nos entretiens que les conditions étaient aujourd'hui réunies pour que les élections qui marqueront l'achèvement de la période de transition en République démocratique du Congo se déroulent, tant en ce qui concerne l'organisation technique que la sécurité, de manière satisfaisante et conformément au calendrier annoncé, donc le 30 juillet pour les législatives et le premier tour de la présidentielle.

Néanmoins, nous avons, au cours de notre mission, alerté nos interlocuteurs sur la préoccupation des membres du Conseil devant la détérioration du climat politique, notamment s'agissant de certains messages de division et d'exclusion propagés dans les médias. Nous avons souligné que de tels messages sont dangereux et que nous avons en mémoire d'autres situations en Afrique où cela a eu des conséquences tragiques. La mission a donc fait des recommandations à cet égard dans son rapport, notamment aux paragraphes 51, à propos du respect du code de conduite, 52, concernant l'accès aux médias, et 53, s'agissant de la sécurité des électeurs et des candidats.

Nous avons insisté, lors de notre mission à Kinshasa, sur l'importance que nous accordions à ce que la campagne se déroule de la manière la plus apaisée possible. Chacun doit pouvoir s'exprimer librement et la presse doit pouvoir faire son travail. Il est regrettable à cet égard que la correspondante d'un média international comme Radio France International, très écoutée au Congo, n'ait pu recevoir son accréditation et ait été expulsée.

Ces élections ne seront pas une fin en soi, nous l'avons souligné au cours de notre mission. Nous avons mis l'accent sur l'importance de la période qui allait suivre. Nous avons notamment souligné la nécessité, pour tous les acteurs politiques, d'une approche sans exclusive. Il restera en effet beaucoup de travail à faire au lendemain des élections. Nous avons constaté que la situation est loin d'être stabilisée et que les milices à l'est continuent d'être actives.

Notre rapport comporte à cet égard des recommandations sur deux questions particulièrement importantes : d'une part, la poursuite de la réforme du secteur de la sécurité, qui est indispensable pour pouvoir faire face au problème des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo – je renvoie à cet égard aux paragraphes 54 à 56 de notre rapport – et, d'autre part, l'amélioration de la gouvernance, qui est essentielle pour que la nation congolaise, après de longues années de guerre et de transition, puisse enfin profiter des richesses du pays. Ceci figure aux paragraphes 57 et 58 de notre rapport.

Voilà les principaux éléments que je voulais souligner en introduisant ce débat.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil. Je donne à présent la parole au représentant du Congo.

M. Ikouebe (République du Congo) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet et vous dire que ma délégation est entièrement disposée à coopérer étroitement avec la vôtre dans le cadre de nos travaux.

Je voudrais par la même occasion remercier notre collègue, l'Ambassadeur Løj, et sa délégation pour l'excellent travail qu'ils ont accompli au cours du mois de juin.

Monsieur le Président, je suis heureux de vous remercier, en votre qualité de chef de la délégation du Conseil en République démocratique du Congo (RDC), pour l'excellent rapport qui a été produit à l'issue de notre visite, rapport dont vous venez de présenter les grandes lignes. Mon bref propos sera tout simplement pour confirmer que tout ce que vous venez de dire correspond effectivement au contenu des contacts très nombreux que nous avons pris à Kinshasa les 11 et 12 juin.

Nous avons fait passer deux principaux messages en direction des acteurs politiques et de la société

civile de la RDC. Dans cette présentation, je dirai souvent RDC, parce que j'ai du mal à dire Congo tout court. Si je dis « peuple congolais » ou « dirigeant congolais », j'ai le sentiment que je parle de moi-même. Mon frère de la RDC comprendra que je suis obligé de dire RDC pour faire la distinction.

Le premier message s'adressait à tous nos interlocuteurs de la RDC. Nous leur avons dit que le moment était venu d'organiser des élections démocratiques libres, transparentes et crédibles, dans la paix en évitant le langage de la haine et de la division. Nous avons effectivement exprimé des préoccupations au sujet du ton adopté dans les médias. Nous leur avons fait comprendre qu'il leur appartenait de trouver la meilleure formule susceptible de calmer le jeu avant d'aller aux urnes. Puisque la campagne a, je crois, commencé le 29 juin, nous constatons pour le moment que le calme règne et nous souhaitons qu'il en soit ainsi jusqu'aux élections et au-delà.

Le deuxième message était que la communauté internationale est et demeure disposée à accompagner la République démocratique du Congo dans ce processus sans ingérence d'aucune sorte, parce que nous estimons que les futurs dirigeants de la RDC devront sortir exclusivement des urnes.

Nous avons expliqué également que, certes, les élections étaient une étape cruciale mais que le chemin restait long et que ces élections ne résoudraient pas tous les problèmes. Il nous reste un long chemin à parcourir pour asseoir la paix et la stabilité ainsi que pour créer les conditions d'un développement durable. Il fallait donc avoir à l'esprit la nécessité de préserver les chances d'une coopération continue avec la communauté internationale, qui devrait rester engagée, et notamment les Nations Unies, qui doivent cette fois-ci réussir leur partenariat avec la RDC. J'insiste sur ce point. C'est la fibre congolaise qui revient.

Il y a six jours, la RDC a célébré le quarantième anniversaire de son indépendance. C'est à l'occasion de la proclamation de cette indépendance que les problèmes sont nés. Il y a donc 46 ans que la crise dure dans ce pays. Les Nations Unies ont fait leur première intervention. Cela n'a pas été une réussite. Nous en sommes tous conscients. Aujourd'hui, je crois que le moment est venu pour tout le monde - la communauté internationale, et notamment les Nations Unies, mais aussi les acteurs politiques, la RDC, les dirigeants, le peuple – de réussir cette fois-ci la sortie et, en quelque sorte, de se réhabiliter.

Pour nous, la mission effectuée par le Conseil il y a quelques semaines était donc vraiment la bienvenue. C'était l'occasion idéale, à la veille d'une échéance capitale, de fixer les règles du jeu, de se mettre d'accord sur le chemin qu'il reste à parcourir pour sortir enfin de cette longue transition.

M. Manongi (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je me joins à ceux qui ont remercié votre prédécesseur, la Représentante permanente du Danemark. Nous nous associons également à ceux qui vous ont remercié d'avoir dirigé la mission du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo et pour les observations que vous avez faites ce matin.

La mission en République démocratique du Congo était essentielle et est tombée à point nommé. Non seulement, elle a clairement démontré que le Conseil de sécurité était résolu à appuyer ce pays et à lui apporter une assistance, tandis qu'il se prépare à vivre ses premières élections démocratiques en quatre décennies, mais elle a en outre permis de connaître de première main l'état des préparatifs pour ces élections historiques qui doivent avoir lieu en République démocratique du Congo.

L'Ambassadeur Ikouebe a développé un aspect important de ce que nous tenions à dire. Nous n'allons donc pas revenir sur ce point. Nous n'aborderons qu'un certain nombre d'entre eux.

Tout d'abord, nous demandons instamment que les élections aient lieu comme prévu et que tous les électeurs inscrits en République démocratique du Congo se rendent aux bureaux de vote pour exercer leur droit démocratique de choisir leurs dirigeants. Nous lançons un appel aux populations et aux dirigeants des différents partis politiques pour qu'ils acceptent les résultats de ce scrutin – une fois qu'il aura été établi que ces élections ont été libres et régulières – et pour qu'ils appuient ce processus politique et son issue.

Deuxièmement, nous sommes d'avis qu'après avoir tant investi dans le processus de paix en République démocratique du Congo, notamment en envoyant sur place sept missions, le Conseil de sécurité doit rester engagé en République démocratique du Congo pendant la période post-électorale pour veiller à ce que les acquis politiques soient consolidés.

Troisièmement, nous pensons également que la République démocratique du Congo devrait continuer

de bénéficier de la présence de l'ONU et de ses institutions pour maintenir la paix, la sécurité et la stabilité grâce à des réformes dans tous les secteurs qui en ont besoin. Inutile de dire que les défis sont énormes, mais ils ne seront pas impossibles à relever.

Quatrièmement, dans la région, il est essentiel de redoubler d'efforts pour aider le peuple et le Gouvernement élu de la République démocratique du Congo à s'adapter à la phase d'après conflit et post-électorale, afin qu'ils puissent jouer le rôle qui leur revient en tant qu'acteurs stratégiques et importants dans la région. À cette fin, nous attendons avec impatience que soit fixée la date de la seconde conférence de la région des Grands Lacs, qui sera chargée de déterminer la voie à suivre pour renforcer l'intégration régionale et la coopération. À cet égard, la Tanzanie réitère son engagement de maintenir et de renforcer sa politique de bon voisinage avec la République démocratique du Congo.

Enfin, nous pensons que les acquis que la République démocratique du Congo est en passe d'obtenir ne pourront être préservés que si des efforts conséquents sont déployés pour éliminer la pauvreté abjecte dans laquelle sa population vit. Trop souvent, nous avons entendu dire qu'une trop grande richesse en ressources naturelles peut quelquefois être une malédiction; l'inverse est également possible et réalisable. Avec la volonté politique nécessaire – notamment de la part des dirigeants politiques de la République démocratique du Congo – et avec l'aide de l'ONU, de la communauté internationale et des institutions financières internationales, la République démocratique du Congo peut devenir un géant économique de la région et même de l'Afrique.

La République démocratique du Congo se trouve maintenant à un stade où elle doit réagir pour répondre aux aspirations de toute sa population à la paix, à la sécurité et au développement.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Ileka (République démocratique du Congo) : Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous dire toute la joie que j'éprouve de vous voir présider en ce mois de juillet le Conseil de sécurité. Je voudrais en même temps remercier votre prédécesseur, la Représentante permanente du Danemark, lui dire toute notre reconnaissance et lui exprimer toutes nos félicitations pour les succès qu'elle a obtenus dans

l'accomplissement de son mandat de Présidente du Conseil de sécurité le mois dernier.

Je vous sais gré d'avoir bien voulu accepter d'organiser cette séance publique sur l'examen du rapport de la mission du Conseil de sécurité sur le processus électoral en République démocratique du Congo (S/2006/434). Aussi, permettez-moi également de remercier sincèrement les membres de la mission du Conseil de sécurité que vous avez dirigée durant leur récente visite du 10 au 12 juin dernier.

En effet, cette année, un accent particulier a été mis sur la mise œuvre du processus de transition engagé par l'Accord global et inclusif sur la transition du 17 décembre 2002. Les membres de la mission du Conseil ont pu évaluer l'état dudit processus, qui entre dans sa dernière phase. Ils ont été les témoins oculaires du profond désir de la population congolaise d'aller aux élections afin de se choisir librement et démocratiquement, et ce, pour la première fois depuis une quarantaine d'années, les hommes et les femmes devant présider à sa destinée au cours de la prochaine législature. De leurs entretiens avec leurs nombreux interlocuteurs, les membres de la mission du Conseil auront sans nul doute compris qu'un consensus sans équivoque se dégage en faveur de la poursuite et la conclusion du processus de paix dans les meilleurs délais.

Cette dernière phase est une étape déterminante du processus de paix. La campagne électorale pour les élections générales prévues le 30 juillet prochain a été officiellement lancée depuis quelques jours sur toute l'étendue du territoire national.

Je voudrais aussi féliciter les membres du Conseil pour la rédaction de leur excellent rapport, lequel, j'en ai la certitude, permettra de baliser davantage le chemin qui nous reste à parcourir et qui nous conduira ensemble vers la paix et le développement auxquels aspirent des millions de Congolaises et de Congolais. Les membres de la mission du Conseil ont formulé une série de recommandations pertinentes. Je les partage toutes. Je souhaite que le Conseil de sécurité, qui se saisira sans nul doute de ce rapport, puisse y donner une suite concrète.

À ce sujet, le Président de la République, S. E. M. Joseph Kabila Kabange, a réitéré son engagement de tout mettre en œuvre pour le bon déroulement des élections, lesquelles constituent un nouveau rendez-vous avec l'histoire, que mon pays ne saurait manquer. Pour le Président de la République,

ces élections sont cruciales et délicates. Elles constituent la juste voie vers la normalisation et la résolution de l'éternel problème de la légitimité des gouvernants dans mon pays. Le Président de la République estime que plus rien ne devrait retarder l'organisation des élections. À chaque occasion, il n'a de cesse d'exhorter la population à aller voter massivement et d'inviter les acteurs politiques, par respect pour le peuple congolais, à se soumettre au verdict des urnes.

Aussi, le Président de la République m'a donné instruction d'exprimer à l'endroit du Conseil de sécurité toute son appréciation de la résolution 1693 (2006). Adoptée, en effet, le 30 juin dernier, jour anniversaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo, cette résolution lance un message ferme et fort à la République en vue de la bonne conduite et de la réussite du processus électoral.

Je souhaiterais à présent partager avec le Conseil quelques préoccupations des Congolaises et des Congolais au sujet de la tenue de ces élections.

Premièrement, s'agissant de l'organisation des élections, il convient ici de rendre un hommage appuyé au travail de titan abattu par la Commission électorale indépendante. Mais au-delà de ces félicitations, le nécessaire devrait être mis en œuvre afin que de nouvelles contraintes politiques ou techniques ne puissent empêcher cette Commission de tenir les scrutins combinés dans les délais prévus.

Deuxièmement, pour ce qui est des médias, en réaffirmant l'importance de leur utilisation équitable, il est aussi important que tout soit réalisé afin que les messages de haine ou d'exclusion soient expurgés de la campagne électorale. En effet, certaines émissions de radio rappellent à s'y méprendre celles de la Radio des Mille Collines, de triste mémoire. Il est heureux de constater que la Commission électorale indépendante et la Haute autorité des médias sont actuellement engagées dans une campagne d'information et de sensibilisation sur le processus électoral. Nous demeurons convaincus que cette campagne portera les fruits escomptés. Enfin, je voudrais ajouter que des dispositions ont été prises afin de permettre à la presse internationale de couvrir tout le déroulement des élections.

Troisièmement, s'agissant de la formulation de nouvelles négociations ou concertations, le référendum, la Constitution, la loi électorale et les prochaines élections découlent d'un accord global et

inclusif, lui-même étant le fruit de plusieurs concertations et dialogues politiques. Les Congolaises et les Congolais ont clairement exprimé leur vœu de voir s'arrêter une transition sans fin, et ce, par la mise en place de nouvelles institutions et de dirigeants de leur choix. Il s'agit de veiller au respect de cette volonté clairement exprimée du peuple congolais et de ne pas hypothéquer les acquis actuels de la transition au travers d'un dialogue politique sans issue.

En République démocratique du Congo, nous croyons à la vertu du dialogue. Avec la négociation et la concertation, il constitue l'essence même de la démocratie. La République démocratique du Congo est en dialogue permanent avec elle-même bien avant l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka, signé le 10 juillet 1999, qui marque le début de l'engagement actif onusien. Elle le sera certainement avant, pendant et après les élections.

Quatrièmement, pour ce qui est de la sécurité, la situation dans le pays en général, et dans la partie orientale du territoire national demeure préoccupante. Il est heureux que le Conseil de sécurité et l'Union européenne aient consenti, ce dont je les remercie, un accroissement substantiel de leur présence dans mon pays. Cela aura pour effet, d'aider à la mise en place de mécanismes ayant pour objectif la sécurisation des personnes et des élections. Il s'agit également de s'assurer du strict respect de la loi et de l'ordre public, sans préjudice des efforts de réconciliation nationale, de rétablissement de l'autorité de l'État et de reconstruction du pays. Ces efforts doivent se poursuivre durant le processus électoral.

Je puis assurer le Conseil que la République démocratique du Congo fera tout ce qui est en son pouvoir pour que ces élections se déroulent dans un climat apaisé. L'appui de la communauté internationale sera essentiel et déterminant. À cet égard, l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), de l'Union européenne et de partenaires bilatéraux est hautement apprécié. Il est important qu'ensemble, nous usions de tous les atouts pour garantir la réussite des élections.

Réussir les élections certes, mais également répondre de façon responsable aux attentes de la population au lendemain des élections. Il devrait être clairement signifié, et la mission du Conseil l'a si bien souligné, que les élections ne sont pas une fin en soi. La République démocratique du Congo est demandeur

d'un appui conséquent dans la restructuration et la réforme de l'armée et de la police, ainsi que dans le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des combattants.

L'appui de la communauté internationale s'avérera tout aussi nécessaire en termes de poursuite des politiques visant la réconciliation nationale, ainsi que du relèvement économique et de la reconstruction du pays. La communauté internationale, et plus particulièrement l'ONU, est invitée à bien vouloir envisager le maintien de sa coopération sur le long terme, car cette paix et cette sécurité que le peuple congolais appelle de tous ses vœux sont des préalables non seulement pour le développement durable de mon pays, mais aussi celui de toute la région des Grands Lacs.

Il s'agit ici d'éléments d'un programme plus vaste à élaborer avec le premier Gouvernement congolais de la troisième République, lequel ne devrait pas omettre une assistance juridique afin de mettre un terme à l'impunité rampante et de poursuivre toute personne présumée auteur de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, principalement à l'endroit des populations vulnérables, plus particulièrement les femmes et les enfants.

Avant de terminer, je voudrais exprimer à l'endroit du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de son Représentant spécial en République démocratique du Congo, notre reconnaissance pour les efforts qu'ils continuent de déployer en vue du retour de la paix dans mon pays. Je souhaiterais en outre savoir gré au Conseil de sécurité de dépêcher régulièrement une mission dans mon pays. Force est de constater avec bonheur que chaque passage de la mission du Conseil de sécurité donne lieu à des avancées notables du processus de paix.

Je m'en voudrais enfin de ne pas avoir une pensée envers le personnel de la MONUC, du système des Nations Unies et des partenaires nationaux et internationaux qui paient un lourd tribut, parfois au prix du sacrifice suprême, afin que mon pays, la République démocratique du Congo, recouvre la paix et sa dignité.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est la représentante de la Finlande.

M^{me} Lintonen (Finlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Bulgarie, la Roumanie, pays en voie

d'adhésion; la Turquie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) membre de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine et la République de Moldova, se rallient à cette déclaration.

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous remercier d'avoir dirigé la récente mission du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo et d'en avoir présenté les résultats. Nous partageons l'évaluation de la situation que vous avez exposée au Conseil le 16 juin.

Nous sommes vraiment à un tournant décisif de l'histoire de la République démocratique du Congo. La tenue des premières élections libres en 45 ans représente un jalon qui marque la fin de la période de transition. Ces élections doivent répondre au souhait du peuple congolais de choisir ses représentants, aux divers niveaux des institutions démocratiques, dans le cadre d'élections libres, régulières et transparentes.

Nous appuyons sans réserve le calendrier électoral fixé par la Commission électorale indépendante pour les élections présidentielles et législatives. Nous exhortons toutes les forces politiques de la République démocratique du Congo à se lancer dans la campagne électorale dans un esprit de paix et de réconciliation et de tenir un débat responsable. Nous croyons que, pour instaurer un climat favorable aux élections, il faut prendre toutes les mesures possibles pour veiller au respect de la liberté d'expression, notamment par le biais d'un accès équitable aux médias. En même temps, il est indispensable que les médias aient un comportement responsable. L'Union européenne condamne tous les appels à la haine et à la xénophobie. Les messages négatifs de la campagne préélectorale au sujet de la *congolité* ne doivent plus se répéter.

Des élections réussies exigent un niveau de sécurité suffisant. Si la responsabilité principale de la sécurité revient avant tout à la large force de police congolaise et aux unités de l'armée récemment intégrées, appuyées par la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), l'Union européenne, sur une demande de l'ONU soutenue par les autorités congolaises, a décidé de déployer une opération militaire pour appuyer la MONUC. Le Conseil de

sécurité a autorisé cette opération par la résolution 1671 (2006) du 25 avril, et le Conseil des ministres de l'Union européenne a officiellement pris la décision de lancer l'opération le 12 juin. En outre, la Mission de police de l'Union européenne à Kinshasa en ce qui concerne l'Unité de police intégrée (EUPOL Kinshasa) sera renforcée pendant la période électorale afin d'aider les forces de police congolaises à coordonner leurs activités. Nous serons donc en position de faire une contribution importante à l'instauration d'un environnement plus sûr pour les élections. Toutefois, il demeure de la responsabilité des autorités congolaises de garantir la protection de tous les candidats et d'empêcher toute tentative de harcèlement ou toute restriction à leurs déplacements sur l'ensemble de la République.

Des élections réussies nécessitent également des ressources suffisantes. L'Union européenne et ses États membres ont, à ce jour, fourni quelque 250 millions d'euros, environ 320 millions de dollars, soit près de 80 % du coût total des élections. Nous sommes pleinement confiants dans la capacité de la MONUC de fournir un appui efficace aux autorités congolaises dans l'organisation des élections. De plus, afin de vérifier la régularité de la tenue des élections et de susciter la confiance dans les résultats qu'elles produiront, l'Union européenne déploie une vaste mission d'observation électorale. Cette mission sera en contacts étroits avec les autres missions internationales d'observation, en particulier celles de l'Union africaine et de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Mais des élections réussies ne marqueront toutefois que le début d'un processus long et difficile de relèvement de la République démocratique du Congo. Nul ne doit croire que l'investiture d'un nouveau Président et la prestation de serment des membres du Parlement constitueront la fin du processus. De même, un solide appui continu de la communauté internationale sera nécessaire longtemps après les élections.

À notre avis, les éléments suivants seront cruciaux pour le succès à long terme de nos efforts collectifs en vue de stabiliser la République démocratique du Congo. Premièrement, il est fondamental que les résultats des élections soient acceptés par tous les acteurs politiques. Les conditions en République démocratique du Congo sont telles que tous ceux qui souhaitent le faire seront en mesure de participer. L'Union européenne demande par

conséquent à tous les partis politiques, même ceux qui ont choisi de ne pas prendre part aux élections, de respecter le verdict des urnes. Le véritable test du succès du processus démocratique sera la manière avec laquelle les résultats des élections sont accueillis et la manière avec laquelle la majorité se comportera avec la minorité. Chacun devra regarder vers l'avenir dans un esprit de tolérance et de réconciliation, un avenir dans lequel toutes les forces politiques devront participer à la reconstruction de la République démocratique du Congo.

Deuxièmement, la sécurité doit être une réalité sur l'ensemble du territoire de la République démocratique du Congo. Des progrès importants ont été accomplis dans la réforme du secteur de la sécurité, avec le processus d'intégration de l'armée qui est actuellement en cours. Depuis juin 2005, l'Union européenne soutient la réforme de la défense par l'intermédiaire de sa Mission de conseil et d'assistance en matière de réforme du secteur de la sécurité, qui fournit conseils et assistance aux autorités congolaises. Un projet clef dans ce cadre porte sur le versement des salaires afin de veiller à ce que les soldats reçoivent leurs soldes chaque mois. En outre, l'Union européenne a contribué à obtenir des résultats importants dans la formation de l'Unité de police intégrée de Kinshasa, grâce, entre autres, à sa mission de police civile, EUPOL Kinshasa.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire, et par conséquent, l'Union européenne est en train de mettre au point une stratégie visant à soutenir la réforme du secteur de la sécurité durant la période post-électorale. L'Union européenne exhorte les autorités congolaises à poursuivre de manière urgente l'intégration de l'armée et à résoudre les problèmes de commandement, de discipline et, surtout, d'impunité, ainsi que ceux relatifs à la gestion financière et à l'aide sociale.

Le problème connexe des groupes armés illégaux dans l'est de la République démocratique du Congo devra rester au centre de notre attention une fois les élections passées. Nous nous félicitons de l'attention accrue que le Conseil de sécurité a récemment accordée aux dimensions régionales du problème. L'Union européenne souligne le rôle crucial que les pays voisins peuvent jouer et insiste sur la nécessité de l'application stricte de l'embargo sur les armes. À cet égard, nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général (S/2006/310) qui présente une stratégie pour régler les problèmes liés aux groupes armés qui opèrent dans la région. Nous encourageons le

Secrétariat à poursuivre son travail dans ce domaine, y compris en ce qui concerne le problème spécifique de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

Nous nous félicitons de l'action vigoureuse entreprise par la Cour pénale internationale (CPI) pour lutter contre l'impunité en République démocratique du Congo et nous espérons également que des progrès pourront bientôt être enregistrés concernant l'arrestation des dirigeants de la LRA. Nous saluons aussi le rôle joué par la MONUC dans le désarmement des groupes armés illégaux dans l'est de la République démocratique du Congo. La MONUC a payé un lourd tribut en vies humaines. Nous comptons qu'elle continuera de jouer son rôle fondamental pour la sécurité de la République démocratique du Congo après les élections, et ce sur une durée suffisante pour garantir de bonnes conditions de sécurité dans les provinces orientales.

Troisièmement, le développement économique est déterminant pour la réussite à long terme du relèvement de la République démocratique du Congo. Le pays est riche en ressources naturelles qui, si l'exploitation illégale est stoppée et si ces ressources sont gérées de manière transparente, devraient fournir suffisamment de revenus pour apporter un certain degré de prospérité à la population.

Depuis les Accords de Pretoria et de Sun City, la communauté internationale a été un partenaire indispensable de la République démocratique du Congo. Il est essentiel que la communauté internationale reste engagée dans le pays après les élections et qu'elle ait la possibilité de le faire. L'Union européenne et ses États membres comptent parmi les principaux partenaires de développement de la République démocratique du Congo. Depuis 2002, les programmes entrepris au titre de l'Accord de Cotonou sont financés à hauteur de 750 millions d'euros. Pour le prochain programme indicatif, allant de 2008 à 2013, la Commission européenne s'efforcera de consolider les acquis du processus électoral en encourageant, entre autres, la réduction de la pauvreté, la gouvernance et la réforme du système judiciaire et de sécurité. À cet égard, l'Union européenne attend du nouveau Président et du nouveau Gouvernement qu'ils gouvernent dans l'intérêt de tous les Congolais et qu'ils soient prêts à engager avec la communauté internationale un dialogue honnête et transparent sur la gouvernance.

L'année 2006 sera l'année la plus importante dans l'histoire de la République démocratique du Congo depuis son indépendance. La tenue réussie des élections sera le premier pas décisif vers l'édification d'un avenir nouveau et plus radieux pour la population. Cela, à son tour, contribuera grandement à la paix et au développement de toute la région des Grands Lacs. Ensemble, nous avons la responsabilité d'aider le peuple de la République démocratique du Congo à atteindre cet objectif et de nous tenir à ses côtés pour aider les autorités sorties des urnes pendant une longue période après le processus électoral actuel. L'Union européenne est disposée à rester un élément de tout engagement futur que la communauté internationale entreprendra en République démocratique du Congo à cette fin.

Le Président : Je donne à présent la parole au représentant de la Belgique.

M. Cools (Belgique) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet. Je voudrais aussi adresser nos remerciements à votre prédécesseur l'Ambassadrice Løj du Danemark. Je voudrais enfin préciser que la Belgique s'aligne totalement sur la déclaration que vient de faire la présidence finlandaise de l'Union européenne.

Vendredi dernier, la République démocratique du Congo commémorait le quarante-sixième anniversaire de son indépendance et entrait en campagne électorale. Cette campagne mènera aux élections le 30 juillet prochain avec le premier tour des présidentielles et les élections législatives. Le présent débat, à la suite de la récente mission du Conseil en République démocratique du Congo, arrive donc à point nommé.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui est offerte à ma délégation de partager avec le Conseil quelques considérations qui portent tant sur les développements récents en République démocratique du Congo que sur ce qui pourrait, à notre avis, contribuer à guider l'action du Conseil dans les étapes à venir.

Je voudrais exprimer, au nom du Gouvernement belge, toute notre appréciation pour le travail accompli par les Nations Unies en République démocratique du Congo ces dernières années à travers le Conseil de sécurité, le Département des opérations de maintien de la paix, la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), les

agences humanitaires et de développement. La Belgique n'a pas ménagé son appui aux Nations Unies dans leurs efforts pour relever ces véritables défis que constituent la pacification, la stabilisation, la réunification et le développement du Congo. Le soutien belge au déploiement du bataillon béninois au Katanga en termes de logistique, d'équipement et de formation en est l'illustration la plus récente.

Le processus électoral en République démocratique du Congo constitue un défi majeur. Il nous revient de veiller à son déroulement sans faille. Il nous incombe d'exiger des dirigeants et des candidats qu'ils souscrivent à un code de conduite imposant à tous un comportement rigoureux et respectueux à l'égard des autres candidats et des électeurs.

Les messages courageux que vous avez délivrés, Monsieur le Président, lors de votre voyage en République démocratique du Congo ont, à cet égard, toute leur importance. Refusons les restrictions à la liberté de la presse. Promouvons l'accès équitable aux médias. Proscrivons les intimidations des candidats. Condamnons les discours haineux et xénophobes.

Nous saluons la mise en place d'un comité des sages. Cette initiative et d'autres permettront, nous en sommes certains, de faire diminuer les tensions et d'éviter les dérapages à la suite d'actions malvenues.

Notre message doit être simple : que ceux et celles qui, à travers ces scrutins libres et transparents, démontrent qu'ils peuvent se prévaloir du soutien du peuple congolais puissent assumer leurs nouvelles responsabilités dans un Congo démocratique. Et n'oublions pas le rôle essentiel, dans ce régime démocratique, du futur Parlement, où siègeront les représentants du peuple et qui devra permettre de donner tout son sens à la notion d'« inclusivité » en faveur de laquelle le Conseil a plaidé lors de sa récente visite.

Nous ne pouvons éluder la question clef de notre engagement futur en République démocratique du Congo après les élections. Le dernier rapport du Secrétaire général sur la MONUC (S/2006/390) contient quelques premières observations précieuses à cet égard. La Belgique estime que la question du maintien de troupes dans le cadre de la MONUC doit faire l'objet d'un examen scrupuleux et précis. La République démocratique du Congo devrait, à notre avis, pouvoir encore bénéficier pendant le temps nécessaire du soutien de la MONUC pour l'aider à rétablir de manière durable l'autorité de l'État sur

l'ensemble du territoire national et, en particulier, dans l'est du pays. C'est dans l'intérêt de la République démocratique du Congo, de la région des Grands Lacs et de l'Afrique tout entière.

Le rapport du Secrétaire général note, à juste titre, que la situation humanitaire en République démocratique du Congo demeure préoccupante et que des efforts majeurs s'imposent à ce niveau. Il souligne également la nécessité de réfléchir dès à présent à des mécanismes de consolidation de la paix en République démocratique du Congo. Nous ne pouvons que saluer ces propositions. La Belgique fera tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à une réflexion autour de telles propositions, ainsi qu'à leur mise en œuvre en pleine concertation entre la République démocratique du Congo et ses partenaires.

Les messages que le Conseil a délivrés à Kinshasa lors de son voyage, notamment en ce qui concerne la nécessité d'améliorer la gouvernance et de tourner la page d'un passé chargé dans ce domaine, témoignent de la volonté politique du Conseil de progresser. La Belgique demeure convaincue que des mécanismes structurels visant l'amélioration de la gestion des ressources naturelles pourront y contribuer de manière sensible et durable.

Monsieur le Président, le Secrétaire général ainsi que vous-même dans votre rapport mentionnez les efforts indispensables dans le domaine de la réforme du secteur de sécurité, en général, et de l'armée, en particulier. Comme nombre d'autres partenaires, en particulier l'Afrique du Sud et l'Angola, mais aussi l'Union Européenne, la Belgique s'est fortement investie dans ce secteur. Elle a notamment participé à la formation et à l'équipement de neuf brigades intégrées des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Mais, malgré ces efforts, le chantier demeure largement à construire. Il est de notre devoir d'assister la République

démocratique du Congo à mettre sur pied une armée professionnelle et républicaine, dont la République démocratique du Congo a besoin pour affirmer son autorité sur l'ensemble de son territoire, une armée au service de la population. Ne perdons pas de temps à refaire des plans qui, pour la plupart, existent déjà. Travaillons concrètement. Investissons dans la réforme effective et durable de l'armée, de la police et de la justice. C'est le noeud de la consolidation de la paix.

Le Président : Je remercie le représentant de la Belgique de sa déclaration.

En ma qualité de chef de la mission du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo, je voudrais, à la fin de ce débat, remercier à nouveau les autorités congolaises pour l'accueil qu'elles nous ont réservé, remercier à nouveau la MONUC et Bill Swing, pour l'excellent travail effectué par les Nations Unies en République démocratique du Congo.

Je conclurai en reprenant l'expression de l'Ambassadeur Ileka, représentant de la République démocratique du Congo, qui nous a dit que son pays avait un nouveau rendez-vous avec l'histoire. La communauté internationale et notamment notre Conseil sont aujourd'hui fortement mobilisés pour aider le peuple congolais à réussir ce rendez-vous.

Je pense exprimer la position de tous les membres du Conseil en disant notre volonté de rester au lendemain des élections un partenaire aux côtés du peuple congolais pour l'aider à poursuivre le redressement du pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 11 heures.